



## LA MOBILITE D'EMPLOI COMME UN FACTEUR DE DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE NATIONALE

## EMPLOYMENT MOBILITY AS A FACTOR OF DIVERSIFICATION OF THE NATIONAL ECONOMY

<sup>1</sup> KOUFI Sabrina \* , <sup>2</sup> BENLAIB boubakeur

<sup>1</sup> Doctorante à ENSSEA, Email: [kfsabrina1@gmail.com](mailto:kfsabrina1@gmail.com). Alger

<sup>2</sup> Maître de conférences à ENSSEA, Email : [benlaib@yahoo.fr](mailto:benlaib@yahoo.fr). Alger

Date de Réception : jj/mm/aa ; Date de révision : jj/mm/aa ; Date d'acceptation : jj/mm/aa

---

### Résumé :

Cette étude, qui avait pour objectif d'expliquer le retard de l'Algérie par rapport à des pays comparateurs, a permis de mesurer les écarts de la valeur ajoutée entre l'Algérie et les pays émergents, d'expliquer ces écarts par un indicateur de transformation structurelle.

La première partie de cette étude va passer en revue de la littérature. La deuxième partie consistera à analyser les effets de rattrapage par le calcul des écarts de la valeur ajoutée. Dans la troisième partie, il s'agira de faire une analyse descriptive des indicateurs expliquant les écarts de la valeur ajoutée entre l'Algérie et les pays de référence.

**Mots clés : mobilité, valeur ajoutée, emploi, secteurs, transformation structurelle**

**Classification JEL: J21, J24, J60**

### Abstract:

This study, which was intended to explain Algeria's backwardness compared to comparator countries, allowed us to measure the differences in value added between Algeria and the emerging countries to explain these differences by an indicator of Structural transformation.

The first part of this study will be a literature paper.. The second part will analyze catch-up effects by calculating value-added gaps. In the third part, it will be a descriptive analysis of indicators explaining the differences in value added between Algeria and the reference countries.

**Keywords: mobility, value added, employment, sectors, structural transformation**

**JEL Classification: J21, J24, J60**

---

\* **KOUFI Sabrina**

## **Introduction:**

L'orientation de l'activité économique des secteurs les moins productifs vers ceux qui sont plus productifs s'accompagne d'un mouvement de la part de l'emploi, aujourd'hui divers facteurs concourent à mettre l'importance en évidence de la mobilité des travailleurs sous l'effet de la pression économique et démographique, ou pour toute autre raison.

Dans le processus d'émergence et de diversification d'une économie, les disparités sectorielles de productivité ont tendance à se résorber : la mobilité des ressources productives, notamment celle de la main-d'œuvre, et sa réallocation des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité ont historiquement été un des moteurs du développement économique.

## **1. Définition :**

La mobilité du travail est un processus d'absorption et de refoulement de main-d'œuvre par les entreprises. Ce processus est entièrement dépendant du rythme de la formation de capital et de la transformation des conditions de production. L'analyse théorique antérieure a montré que les forces auxquelles l'intensité de la mobilité forcée est la plus sensible sont le développement inégal des secteurs de production qui introduit des distorsions dans le renouvellement des processus eu égard aux conditions générales de la formation du revenu et l'obsolescence des processus de production inductrice de destructions massives d'établissements de production<sup>1</sup>.

## **2. Aspects théoriques sur la mobilité d'emploi :**

La mobilité du travail est un élément déterminant du développement économique. Les auteurs proposent de définir la mobilité du travail à partir du travail lui-même

### **2.1. La théorie néo-classique :**

la théorie néo-classique des migrations et une bonne partie de la théorie du capital humain où les mouvements de main-d'œuvre sont essentiellement déterminés par des différences dans les niveaux de salaires.

Les premiers libéraux du XVIIIe siècle, de Boisguilbert aux physiocrates, apparaît l'ébauche du concept de mobilité du travail, notamment dans la tentative de relier « les transformations du travail, ses mouvements à l'intérieur de l'espace économique, les déformations de sa structure interne, etc., aux transformations qui, avec l'apparition du capitalisme industriel, affectent toute l'activité économique ».

La problématique de Maltus consiste à considérer les déterminations économiques et sociales des flux migratoires et en particulier la demande de travail plus que le niveau des salaires. Sismondi, que certains considèrent comme un précurseur de la critique marxiste du capitalisme industriel, affirme que les formes de la mobilité du travail sont issues non seulement des formes du développement économique mais encore du type de distribution sociale du pouvoir<sup>2</sup>.

### **2.2. La mobilité chez Marx :**

A la différence de l'approche néo-classique, pour Marx l'hypothèse de mobilité parfaite du travail n'exprime rien d'autre qu'une tendance du mode de production capitaliste.

Ainsi, la mobilité du travail est une caractéristique du travailleur soumis au capital, et la reproduction de ce dernier, « renferme celle de son grand instrument de mise en valeur, la force de travail. Accumulation du travail est donc en même temps accroissement du prolétariat ». Et de Gaudemar de conclure : « La force de travail est par définition mobile ; ou plus exactement sa mobilité signifie qu'elle est capable de devenir cette marchandise nécessaire à la valorisation du capital ; c'est parce qu'elle est mobile qu'elle pénètre, d'où qu'elle vienne, dans les sphères capitalistes, qu'elle circule entre elles, qu'elle y est mise en valeur sous de multiples formes. La mobilité est une caractéristique de toute force de travail ».

---

<sup>1</sup> Michel Aglietta, **Panorama sur les théories de l'emploi**, Revue économique, volume 29, n°1, 1978. pp. 80-119;

<sup>2</sup>Garson J.-P. Gaudemar (Jean-Paul de), **Mobilité du travail et accumulation du capital**. Revue économique, volume 29, n°5, 1978. pp. 963-964;

### 2.3. La mobilité d'emploi chez les monétaristes :

#### 2.3.1. Les coûts de la mobilité Et Chômage Volontaire :

les firmes perçoivent une courbe d'offre de travail face à laquelle chacune met au point une procédure de sélection destinée à révéler ce qu'elle croit être les véritables capacités des gens qu'elle embauche. Cette procédure, destinée à minimiser les coûts de mobilité qu'elle encourt lorsqu'un employé qualifié quitte son emploi, peut être fondée soit sur des critères de discrimination socioculturelle, soit sur l'offre d'une distribution de salaires croissant avec l'ancienneté en sorte que ce soient les employés qui supportent le coût de la mobilité, la promotion à l'ancienneté s'analysant comme une quasi-rente d'immobilité. Sous certaines hypothèses simplificatrices, il est possible de montrer que le résultat de cette interaction de stratégies est une configuration d'équilibre comportant un montant global de chômage volontaire, et d'emplois vacants, ainsi qu'une dispersion des salaires<sup>3</sup>.

Les coûts de mobilité sur le marché du travail sont supportés par les individus qui se lancent dans le processus de résiliation de leur emploi et de recherche d'information. Tout se passe comme si le marché du travail éclatait en une multitude de micromarchés créant une asymétrie en faveur des firmes. Dès qu'une firme perçoit une courbe d'offre de travail, elle acquiert face aux gens qui se présentent à l'embauche une position de monopole d'autant plus prononcée que les coûts de mobilité sont plus élevés<sup>4</sup>.

#### 2.3.2. La théorie du job search :

Les questions relatives à la mobilité sur le marché du travail sont présentes dans deux ensembles de théories : les théories du salaire d'efficience fondées sur la prise en compte des coûts de rotation de la main-d'œuvre et les théories de la recherche d'emploi (job search).

Les modèles de recherche d'emploi se caractérisent par la détermination d'un salaire d'acceptation des offres d'emploi, ou salaire de réserve, qui est le résultat d'une optimisation sur l'espérance de la richesse future des individus. Il s'agit alors pour l'individu de définir, sur la base d'une information imparfaite concernant les offres d'emplois et les salaires, le salaire minimal qui déclenche son acceptation, ce salaire de réserve pouvant être différent selon la période<sup>5</sup>.

### 2.4. Mobilité forcée :

La mobilité forcée est un processus qui découle de la nature du rapport salarial dans un régime d'accumulation intensive. Lorsque l'accumulation du capital généralise le salariat au détriment de manières de produire qui ne comportaient pas ce rapport de production et lorsqu'elle remodèle le temps et l'espace d'une façon qui homogénéise les modes de consommation, la grande masse des travailleurs n'a pas d'autre choix que de subir la condition de salarié. Ces contraintes de plus en plus fortes qui assujettissent les travailleurs affectent l'employabilité et la vulnérabilité au chômage des différentes catégories de main-d'œuvre<sup>6</sup>. C'est ainsi que l'accroissement sensible de la mobilité dans la seconde moitié des années 1960 s'est accompagné d'une forte augmentation des taux d'activité féminins et d'une montée régulière du chômage<sup>7</sup>. Conformément à ces observations, il est possible de définir la mobilité forcée par l'unité des processus suivants :

---

<sup>3</sup> EATON et WATTS, «wage dispersion , job vacancies and job search in equilibrium» , *Economica*, février 1977, pp22

<sup>4</sup> Michel Aglietta, **Panorama sur les théories de l'emploi**, *Revue économique*, volume 29, n°1, 1978. pp. 90

<sup>5</sup> Balsan Didier, Hanchane Said, Werquin Patrick. **Salaires d'efficience et théorie de la recherche d'emploi : la mobilité de l'emploi vers un autre emploi**, *Economie et statistique*, n°290, 1995. pp. 52

<sup>6</sup> Salais, au Colloque « **Une scientifique analyse des mécanismes l'OCDE sur les déterminants structurels d'emploi et du chômage**», , mars 1977.

<sup>7</sup> Claude Thélot, « **Mobilité professionnelle plus forte entre 1965 et 1970 qu'entre 1959 et 1964** », *Economie et Statistique*, n° 51, déc. 1973. pp76

L'accroissement de la mobilité du travail se traduit par une concurrence de plus en plus vive des travailleurs les uns contre les autres. Ce processus se manifeste à travers un faisceau de faits : différenciation des durées de chômage selon les catégories de main-d'œuvre et accroissement de la durée moyenne ; proportion forte et croissante des licenciements dans les causes de pertes d'emploi ; développement des organismes de travail temporaire ; déqualification des emplois et pertes de salaires pour une partie des travailleurs ayant passé par le chômage même après démission ou abandon de poste d'apparence volontaire. Ces faits réfutent la proposition selon laquelle la mobilité des forces de travail est une procédure d'ajustement des offres aux demandes qui améliore la satisfaction de toutes les parties prenantes. Ils montrent que la mobilité est une lutte et que même dans les cas où son origine est volontaire d'un point de vue individuel, un contexte social dans lequel des flux massifs de main-d'œuvre alimentent le chômage place l'ensemble des travailleurs dans une situation de faiblesse face aux directions d'entreprises.<sup>8</sup>

### **3. La mobilité en économie géographique :**

#### **3.1. Le modèle de Krugman mobilité partielle de la main d'œuvre :**

L'intérêt du travail de pionnier de Paul KRUGMAN a été de lancer un vaste champ de recherche. Tout d'abord, afin de lever les limites imposées par l'hypothèse de parfaite mobilité des travailleurs, Paul KRUGMAN et Anthony VENABLES ont introduit la notion de biens intermédiaires à partir de laquelle ils concluent à deux processus de concentration : dans un premier temps, la baisse des coûts de transport et les relations verticales entre les firmes (forces centripètes) conduisent à une structure « centre-périphérie » et à l'apparition de différentiels de salaires entre les régions. Ensuite, étant donnée l'immobilité des travailleurs géographiquement, les firmes vont chercher à profiter des disparités salariales.

En outre, Paul KRUGMAN essaie toujours de « coller » le plus possible à la théorie, puis décrit ce qui peut être possible empiriquement. Par conséquent, le lecteur doit faire un effort pour différencier les deux et faire très attention aux conclusions. En ce qui concerne plus particulièrement l'économie géographique, certains tenants de la théorie traditionnelle accusent les écrits de KRUGMAN de se tourner vers des vieilles théories qu'ils avaient critiquées. Ainsi, dans un entretien donné à *Géographie, Économie et Sociétés*, Alain LIPIETZ constate l'arrivée en force d'un économiste qui, sans étude réelle de l'espace, remet la *regional science* au goût du jour à l'aide de modèles mathématiques. Ajouté à cela les sarcasmes de Paul KRUGMAN, il n'en fallait pas plus pour que l'auteur de *Geography and Trade* ne devienne la cible des géographes. Enfin, avant de définir les limites du modèle, nous pouvons exprimer une dernière faiblesse reposant sur le fait que son travail soit un peu trop américano-centré. Effectivement, en ce qui concerne la mobilité de la main-d'œuvre, point d'orgue du modèle centre-périphérie, la différence entre les États-Unis et l'Union Européenne est relativement sensible. De ce fait, les applications du modèle de Paul KRUGMAN à l'Union Européenne semblent, sous cette condition, un peu limitées. Après ces faiblesses d'ordre général sur son travail, nous allons maintenant nous recentrer sur les limites intrinsèques à ses modèles de base.<sup>9</sup>

#### **3.2. Le modèle de Puga Une mobilité intersectorielle graduelle :**

Puga (1999) identifie des différences notables dans les schémas de géographie économique de l'Europe et des États-Unis. Aux États-Unis, les écarts de revenus sont moins marqués et l'industrie est plus concentrée. Ce modèle vise à savoir si une intégration européenne resserrera les écarts par rapport aux États-Unis ou bien si elle les creusera. Il se compose de deux régions, affichant chacune des rendements croissants pour le secteur manufacturier et constants pour le secteur agricole. Il existe des coûts de transport, une mobilité entre les secteurs, et des effets de polarisation amont et aval. Le modèle se divise en deux configurations. Dans la première, la main-d'œuvre est également mobile entre les régions, et dans la seconde elle est fixe à l'échelle interrégionale (mais mobile entre les secteurs). La première configuration apporte en plus du modèle de ngman (1991) des effets de polarisation amont et aval ainsi qu'une migration intersectorielle. Les résultats obtenus dans le modèle de

<sup>8</sup> Michel Aglietta, **Panorama sur les théories de l'emploi**, Revue économique, volume 29, n°1, 1978. pp. 113

<sup>9</sup> Steven Coissard, **perspectives. La nouvelle économie géographique de Paul KRUGMAN**, revue d'économie régionale et urbaine, France, 2007, P17

Krugman se confirment avec ces ajouts: des coûts des échanges élevés entraînent une convergence (pas d'agglomération) et une réduction des coûts d'échange en deçà d'un certain seuil entraîne une agglomération. Dans la seconde configuration (sans migration interrégionale), les entreprises se répartissent entre les régions aux coûts d'échange élevés. Aux niveaux d'échange intermédiaires, elles s'agglomèrent en raison des liens de coûts et de demande, qui induisent des écarts de salaires. Dans un contexte de faibles coûts d'échange, les entreprises se répartissent de nouveau entre les régions, cherchant à s'implanter là où les facteurs de production non mobiles sont les moins chers. Ainsi, dans le cas de l'intégration européenne (réduction des coûts des échanges), l'agglomération dépendra de la mobilité de la main-d'œuvre, et s'intensifiera avec cette mobilité. Si en revanche elle ne l'est pas, alors il y aura une agglomération, mais les entreprises finiront par se répartir selon les régions, en fonction des écarts de salaires<sup>10</sup>

### **3.3. Le modèle de Martin : une réduction des coûts de formation du capital :**

Le modèle de Martin (1998) postule que le secteur industriel emploie le travail pour seul input mais que l'élaboration d'une nouvelle variété de biens, et donc l'apparition d'une nouvelle firme, nécessite un brevet. Celui-ci provient de l'investissement, qui forme un secteur parfaitement concurrentiel. Des relations amont-aval se retrouvent à travers les mécanismes suivants. L'agglomération de firmes innovantes permet d'accroître le revenu de la région en question grâce aux bénéfices retirés d'un nombre désormais plus important de brevets. Un écart régional de revenu constitue une externalité de demande pour les firmes industrielles situées en aval. Le secteur industriel est donc attiré et se concentre dans la région en question. De leur côté, les firmes innovantes profitent des économies d'urbanisation offertes par la juxtaposition d'un grand nombre de firmes dans une même région. Elles sont incitées à se localiser dans la région où le nombre de firmes industrielles est le plus important. Une causalité cumulative basée sur les relations entre les firmes industrielles et innovantes se crée alors et fournit une explication de l'agglomération spatiale des activités malgré le postulat d'immobilité de la main d'œuvre<sup>11</sup>.

### **3.4. Les économies externes marshalliennes, mobilité et qualification :**

Marshall (1890, 1892) a été le premier à se référer aux économies d'agglomération proprement dites, soit aux avantages que les firmes retirent de la proximité géographique des autres. Cette proximité géographique génère, selon lui, trois types d'économies : tout d'abord les économies reliées à la proximité d'un grand nombre de fournisseurs spécialisés (biens intermédiaires et services), puis celles reliées à la présence d'un plus grand bassin de main-d'œuvre qualifiée et stable, et finalement celles liées à la diffusion des connaissances.

(MARSHALL, 1890). Ensuite, il distingue les subsidiary trades qui permettent à la firme d'obtenir des facteurs de production dont elle a besoin. Ces effets externes conduisent généralement à une baisse des coûts de production, à l'exception du cas où les effets externes liés à la concentration accroissent la mobilité des facteurs de production et provoquent une augmentation des coûts de production<sup>12</sup>.

## **4. Modèle de Henry, Leroux et Muet :**

L'impact de l'effet structure a été examiné par Henry, Leroux et Muet [1988] : l'idée consiste à supposer que l'évaluation de l'effet de substitution sur données agrégées est perturbée par la mobilité intersectorielle des facteurs. La prise en compte de ces mouvements structurels expliquerait pourquoi l'effet de substitution estimé, extrêmement faible auparavant, devient non significatif quand on inclut les années quatre-vingt dans la régression. Toutefois, une quantification de cet effet structure montre son caractère mineur : entre les périodes 1960-1974 et

<sup>10</sup> Régions et croissance : **une analyse des tendances**, OECD publishing, 2010

<sup>11</sup> Hugues Jennequin, **Le rôle de la mobilité du travail dans la localisation des activités**, Université Paris, Janvier 2001, P10

<sup>12</sup> Yassine Mansouri, **La localisation des activités productives**, université du Sud TOULON-VAR, 2008, pp45

1975-1985, le taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail est passé de 5,7 à 3,3 % ; dans ce ralentissement de 2,4 points, 0,6 point est attribuable à la mobilité intersectorielle (Henry, Leroux et Muet [1988])<sup>13</sup>.

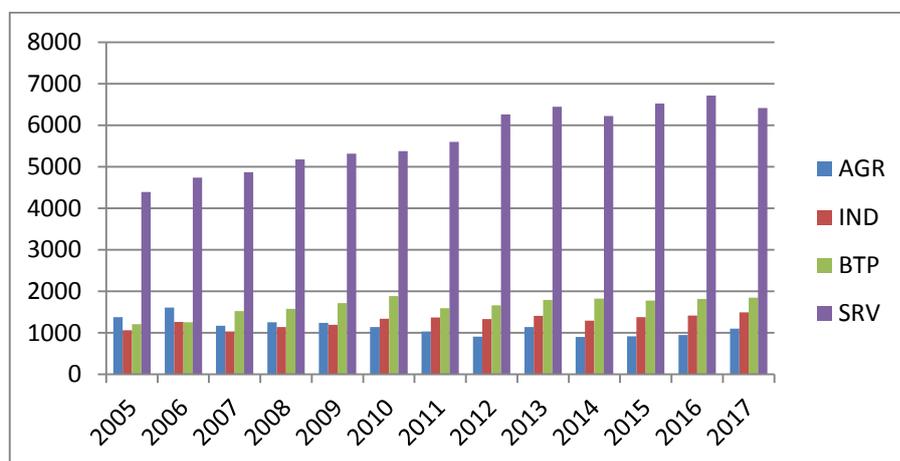
### 5. La mobilité d'emploi en Algérie : états des lieux

Cette partie traite des évolutions sectorielles et des changements structurels intervenus dans le marché du travail Algérienne au cours des dernières décennies.

#### 5.1. Part sectorielle de l'emploi :

L'analyse de la répartition sectorielle de l'emploi indique que le secteur des services concentre à lui seul plus de la moitié du total des emplois. Ainsi, une bonne partie de la population tire ses revenus des services. Le secteur des BTP qui est très dynamique emploie peu de travailleurs de même que l'industrie. Cependant, une faible migration des travailleurs est constatée (voir graphique 1).

Graphique 01 : Part sectorielle de l'emploi en Algérie, 2005-2017 (En milliers) :

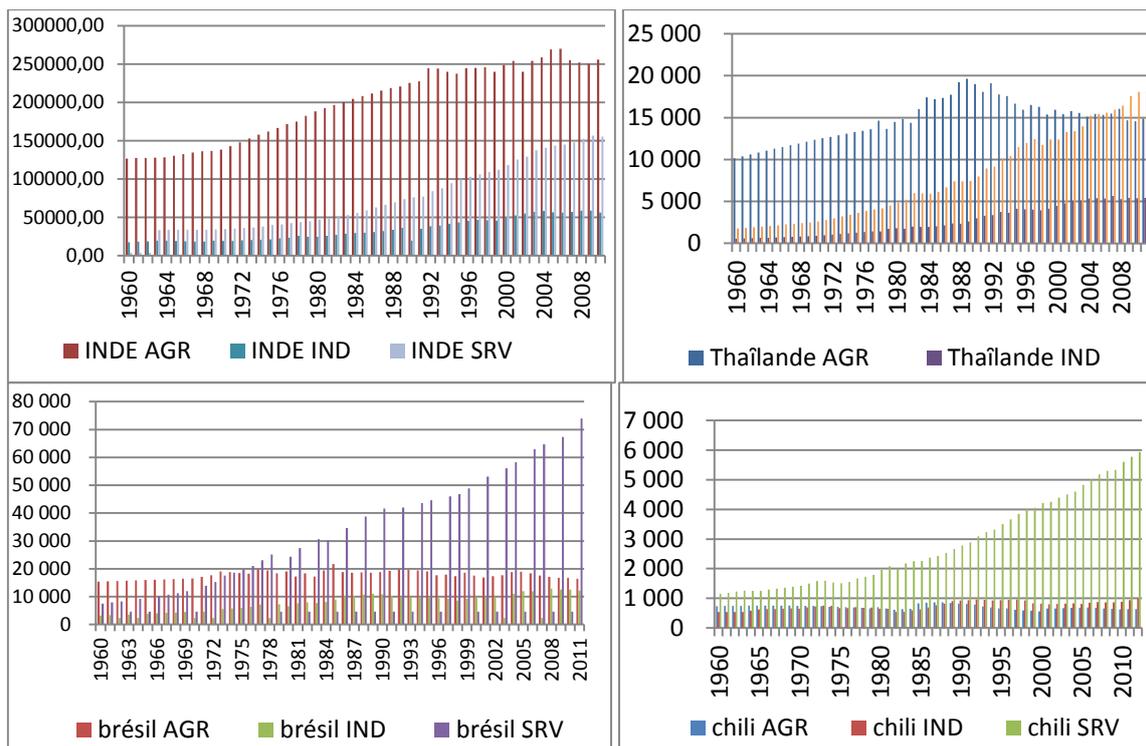


Source : élaboré par l'auteur d'après les données de l'ONS.

Comparé aux pays émergents, On observe a cet égard, que la part de la main-d'œuvre du secteur agricole dans le total de l'emploi n'a cessé de décliner depuis quarante ans. Celle-ci est passée de 40 % en 1973 à moins de 10 % en 2017. Certes, il s'agit d'un phénomène qui s'observe historiquement dans beaucoup de pays en voie de développement. Toutefois, l'industrie n'absorbe plus l'emploi issu de la contraction du secteur agricole mais celui-ci s'oriente davantage vers le secteur des services et celui des BTP imprimant une nouvelle configuration structurelle du système productif domine des lors, en termes d'allocation des ressources, par les secteurs des services plutôt primaires, du commerce et l'administration peu porteurs de modernité. Ce processus de « dés-agriculturation » qu'on observe dans un grand nombre d'économie au cours de leur phase de développement n'a pas donné naissance dans notre pays à une dynamique vertueuse de transformations structurelles.

<sup>13</sup> Dormont Brigitte. **Quelle est l'influence du coût du travail sur l'emploi ?** Revue économique, volume 45, n°3, 1994. pp.404

Graphique 02 : emploi sectoriel dans quelques pays émergents, 1960-2012 :



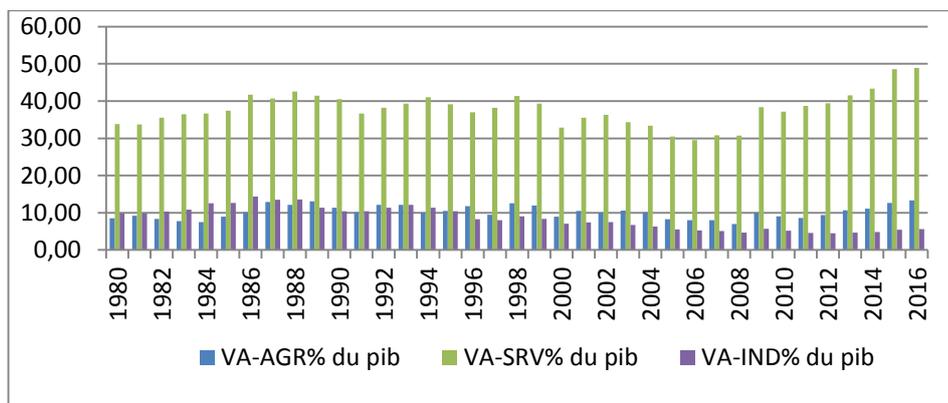
Source : élaboré d'après les données de GGDC.

## 5.2. Valeur ajoutée sectorielle :

La transformation structurelle nécessite un déclin de la part de la valeur ajoutée ou de la part de l'emploi agricole dans l'économie, une élévation de la part de la valeur ajoutée de l'industrie et des services modernes, notamment ceux liés à l'industrie. Cependant, à partir des années 80, la valeur ajoutée agricole n'a cessé de se contracter et la contribution du secteur des industries n'a pas connu une grande évolution durant la période 1980-2016

. L'analyse descriptive de la valeur ajoutée sectorielle montre que le secteur des services représente en moyenne 58% du PIB loin devant l'agriculture et l'industrie qui affichent respectivement 19,1 et 22,9%.

Graphique 03 : valeur ajoutée sectorielle en Algérie, 1980-2016 (en % du PIB) :



Source : élaboré d'après les données de la banque mondiale.

L'analyse descriptive de la valeur ajoutée sectorielle montre que le secteur des services représente en moyenne 37,84% du PIB loin devant l'agriculture et l'industrie qui affichent respectivement 10,19 et 8,50%.

Tableau 01 : statistiques de la valeur ajoutée sectorielle

|                       | Moyenne | Minimum | Maximum | Ecart-type |
|-----------------------|---------|---------|---------|------------|
| <b>VA-AGR% du PIB</b> | 10,19   | 7,00    | 13,32   | 1,73       |
| <b>VA-SRV% du PIB</b> | 37,84   | 29,50   | 48,90   | 1,73       |
| <b>VA-IND% du PIB</b> | 8,50    | 4,50    | 14,32   | 4,45       |

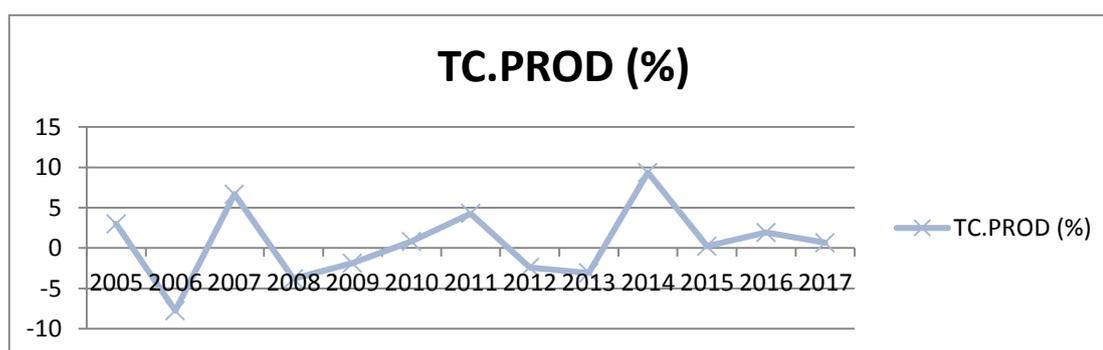
Source : élaboré d'après les données de l'ONS

### 5.3. Productivité du travail :

Dans le processus d'émergence et de diversification d'une économie, les disparités sectorielles de productivité ont tendance à se résorber : la mobilité des ressources productives, notamment celle de la main d'œuvre, et sa réallocation des secteurs a faible productivité vers les secteurs a forte productivité ont historiquement été un des moteurs du développement économique. Les disparités sectorielles de productivité tendent à s'amplifier au lieu de se réduire : alors que le niveau de productivité de l'agriculture était sensiblement égal à celui de l'industrie en 2000, il se fixe, quinze ans plus tard, à un niveau deux fois plus élevé que celui de l'industrie.

Cette dispersion dans la productivité des différents secteurs économiques et sa persistance est révélatrice des fortes rigidités structurelles qui marquent encore la dynamique de l'économie nationale à ce jour et sont la source d'une sous optimalité de l'allocation des ressources productives entre les secteurs dans l'économie nationale

Graphique 04 : taux de croissance de la productivité du travail en Algérie (2005-2017)

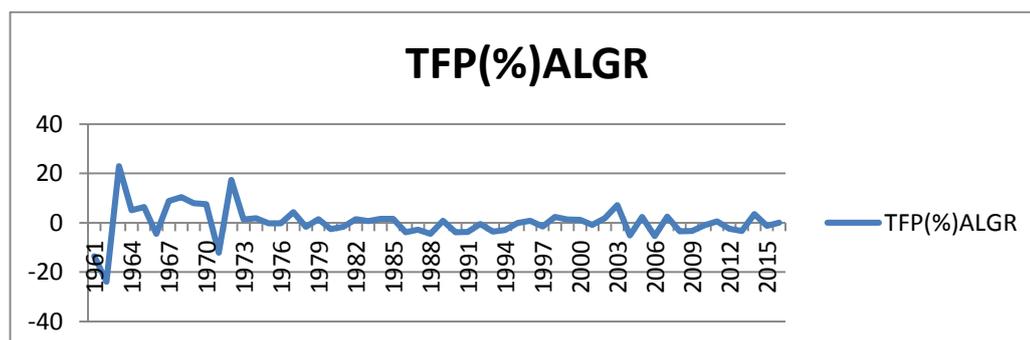


Source : élaboré d'après les données de GGDC.

### 5.4. Productivité globale des facteurs :

Excepté les années après les réformes structurelles de 1968-1970, la progression de la productivité globale des facteurs est très faible pour engendrer une croissance économique soutenue. Cependant, un léger mieux est noté en 2004. La croissance non soutenue de la productivité globale des facteurs est donc une entrave pour la transformation structurelle de l'économie Algérienne.

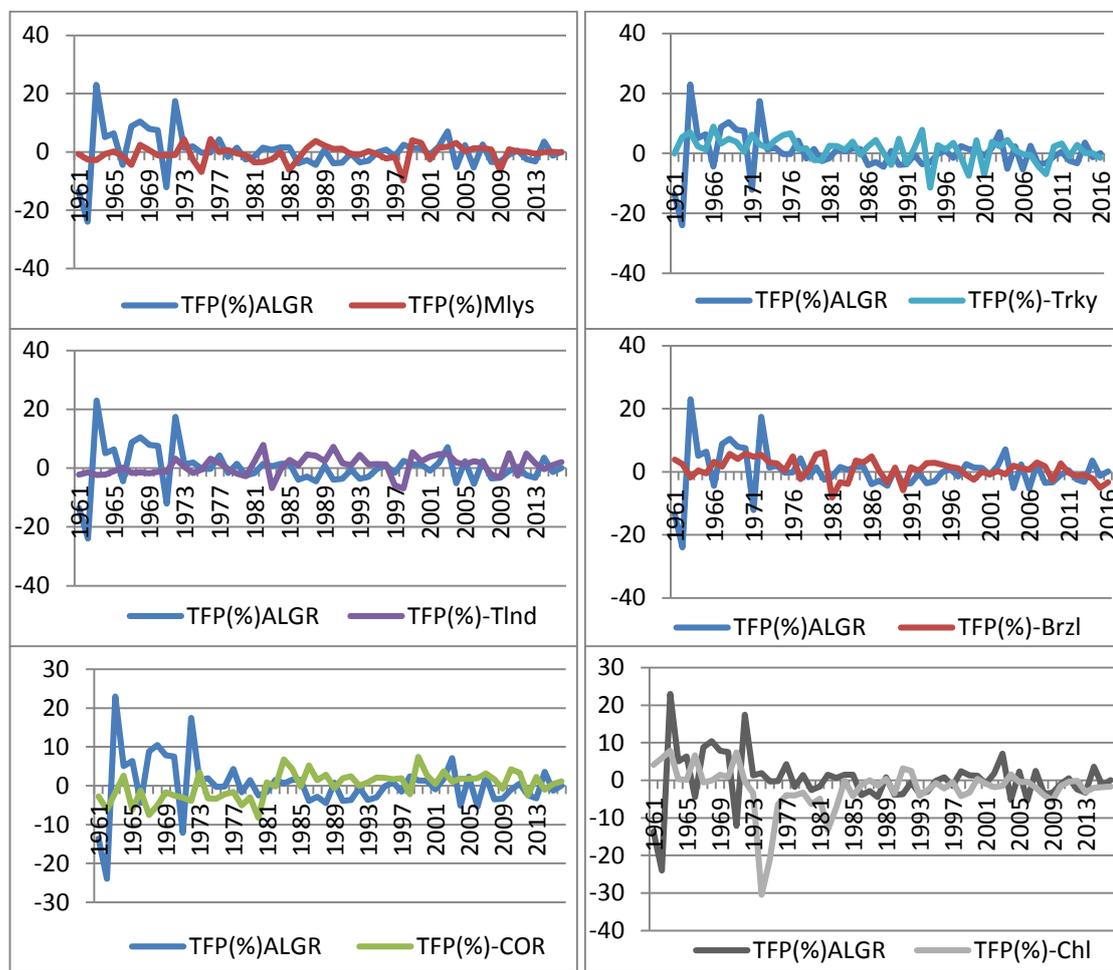
Graphique 05 : taux de croissance de la productivité totale des facteurs 1961-2017



Source : élaboré par l'auteur d'après les données de GGDC.

Les pays asiatiques qui ont enregistré de fortes performances économiques ont réussi grâce aux efforts déployés en matière de progrès technique et d'accumulation du capital. Ainsi, sur la période 1990-2014, les pays asiatiques et les pays émergents d'Amérique latine ont enregistré un taux de croissance élevé de la productivité globale

Graphique 06: taux de croissance de la TFP dans des pays comparateurs, 1961-2016 :



Source : élaboré par l'auteur d'après les données de GGDC.

### Conclusion :

Cette étude, qui avait pour objectif d'expliquer le retard de l'Algérie par rapport à des pays comparateurs, a permis de mesurer les écarts de la valeur ajoutée entre l'Algérie et les pays émergents, d'expliquer ces écarts par un indicateur de transformation structurelle.

Tout au long de ce travail, nous avons été animés par une principale question à savoir : L'Algérie a-t-elle réellement entamé une transformation structurelle identique à celle des pays développés et des pays émergents ? En d'autres termes, l'Algérie est-elle sur une trajectoire de convergence.

Contrairement à une transformation structurelle faible notée en Algérie, les expériences de transformation structurelle dans les pays qui constituent notre échantillon indiquent des changements structurels profonds et variés, accompagnés d'une croissance forte avec comme conséquence une trajectoire de divergence.

Aux extrémités de la chaîne de valeur, les services de connaissance sont générateurs de la plus grande partie de la valeur ajoutée. Actuellement, ce secteur est dominé par le transport qui se sature.

La part de l'emploi dans l'agriculture a constamment décliné mais la main d'œuvre libérée ne s'est pas dirigée vers le secteur porteur de développement, l'industrie en l'occurrence, dont l'emploi a décliné entre 1977 et 2016. C'est à dire que l'industrie dans notre pays n'est pas en ligne par rapport aux normes d'industrialisation

On constate aussi que les transformations structurelles n'ont pas contribué à améliorer la productivité globale de l'économie, ce dernier a besoin d'une orientation des changements structurels à travers certaines politiques:

- Réduire les rigidités du marché du travail pour faciliter la mobilité des ressources : un marché du travail rigide freine la réallocation des ressources et les changements structurels de l'économie.
- Libérer l'investissement pour faciliter la mobilité des capitaux et les transformations structurelles de l'économie.
- Mettre en place un dispositif de soutien à la production de services de connaissances liés au développement des exportations et à la modernisation de l'économie nationale (notamment les services liés à l'industrie ainsi à la compétitivité industrielle;

**Bibliographie :**

1. Balsan Didier, Hanchane Said, Werquin Patrick. (1995) **Salaire d'efficience et théorie de la recherche d'emploi : la mobilité de l'emploi vers un autre emploi**. Economie et statistique, n°290, pp. 52
2. Dormont Brigitte. (1994) **Quelle est l'influence du coût du travail sur l'emploi ?**, Revue économique, volume 45, n°3, pp.40
3. EATON et WATTS (1977), «**wage dispersion, job vacancies and job search in equilibrium**» , Economica.pp.22
4. Garson J.-P. Gaudemar (Jean-Paul de), (1978), **Mobilité du travail et accumulation du capital**. Revue économique, volume 29, n°5, pp. 963-964;
5. Hugues Jennequin, (2001), **Le rôle de la mobilité du travail dans la localisation des activités**, Université Paris, pp.10
6. Michel Aglietta, (1978) **Panorama sur les théories de l'emploi**, Revue économique, volume 29, n°1, pp. 80-119
7. Steven Coissard, (2007) **perspectives. La nouvelle économie géographique de Paul KRUGMAN**, revue d'économie régionale et urbaine, France, P.17
8. Claude Thélot, (1973) « **Mobilité professionnelle plus forte entre 1965 et 1970 qu'entre 1959 et 1964** », Economie et Statistique, n° 51, pp.76
9. Yassine Mansouri,(2008) **La localisation des activités productives**, université du Sud TOULON-VAR, pp .45
10. Régions et croissance : une analyse des tendances, OECD publishing, (2010)
11. World Bank Development Indicators. Washington DC (2015). .
12. Salais, au Colloque « Une scientifique analyse des mécanismes l'OCDE sur les détermination déterminants du structurels chômage», d'emploi et du chômage, mars (1977)
13. Les publications de l'ONS.